

Quelques ciné-clubs à l'oeuvre

Alain Marcoux and Christian Rasselet

Number 27, December 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/52042ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Marcoux, A. & Rasselet, C. (1961). Quelques ciné-clubs à l'oeuvre. *Séquences*, (27), 24–26.

quelques ciné-clubs à l'oeuvre

Pour alimenter la chronique de "La vie des ciné-clubs", la direction de Séquences a fait appel à quelques ciné-clubs de collège actifs et susceptibles d'apporter une expérience enrichissante aux lecteurs de la revue. Parallèlement, le troisième texte fait écho à l'enquête-éclair publiée dans le dernier numéro de Séquences et apporte des réflexions personnelles sur le choix et la discussion des films. Les opinions exprimées par l'auteur ne sont pas nécessairement partagées par la direction de Séquences; mais elles sont de nature à provoquer des échanges et d'autres commentaires pour lesquels les colonnes de Séquences restent ouvertes.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION (garçons) :

APRÈS HUIT ANS D'ACTIVITÉS

Non pour servir de modèle, mais à titre d'expérience vécue, voici où nous en sommes venus, au Collège de l'Assomption, dans l'organisation de notre ciné-club, après huit ans d'histoire mouvementée. Nous ne prétendons pas détenir la "formule" définitive, ni pour nous-mêmes, ni pour les autres. Nous tenons à la vie plus qu'aux cadres.

Le ciné-club groupe les élèves de Belles-Lettres à Philosophie II, sauf quelques externes trop éloignés. L'adhésion est libre; une carte de membre est remise contre la somme de deux dollars qui assurera la location de huit films, l'impression d'une abondante documentation (10,000 feuilles l'an dernier), l'expédition de films documentaires chaque semaine, l'achat de livres et de revues sur le cinéma et l'équipement d'un local.

A l'intérieur, comme un noyau central, se forme le conseil comprenant le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier, le publiciste et deux représentants de chacune des classes. Un professeur agit comme "modérateur". Le conseil est vraiment le moteur du ciné-club. De lui partent les principales initiatives, bien que les membres du ciné-club soient consultés à différentes reprises (comme sur le choix

des films) et qu'ils puissent toujours faire des remarques et des suggestions.

Autour de ce noyau, gravitent les comités, au nombre de cinq: 1) le comité de discussion est formé d'une quinzaine de "sénieurs" qui, après un prévisionnement, choisissent quelques questions et se chargent de les faire discuter par leur équipe; 2) le comité du Ciné-5 s'occupe de faire venir les documentaires les plus variés, chaque mardi de la semaine, à cinq heures; 3) le comité de la bibliothèque est chargé des soins du local et les livres (la bibliothèque est ouverte pour nos membres trois fois par semaine); 4) le comité de la publicité recueille toute la documentation sur chaque film présenté et en fait part aux membres sous forme d'affiches, de feuilles photocopiées, etc; son rôle s'amplifie au temps de la *Semaine du cinéma*; 5) enfin le comité du film, à qui est confié, cette année, le soin de tourner un film.

Une telle organisation permet une action efficace et la mise à contribution d'un plus grand nombre de participants, tout en respectant la liberté et les capacités de chacun.

Alain Marcoux

AU COLLÈGE BASILE-MOREAU (filles) :

UNE PROGRAMME D'ÉTUDE

Au Collège, le ciné-club est libre mais ne compte pas de membres réguliers; à chaque film (six ou sept dans l'année) l'invitation est lancée à toutes les intéressées de B.L. à Philo II. La présentation et la discussion des films se font le plus souvent en classe.

Le ciné-club repose cependant sur un comité de cinéma composé d'une soixantaine de membres qui se réunissent, chaque semaine, pour une réunion d'étude. Le comité est dirigé par un conseil formé d'une éducatrice conseillère, d'une présidente, d'une vice-

présidente et d'une responsable par classe. Il y a en plus, nouveauté de cette année, sept services : Affiches, BILLETS, Régie, "Séquences", Ciné-Actualité, Télé-Actualité et Information. Le Service de Ciné-Actualité a pour but de mettre les élèves au courant des meilleurs films donnés dans les grands cinémas de la ville, et de tout ce qui a trait au cinéma. Télé-Actualité agit dans le même sens, mais ses renseignements concernent la télévision.

Les réunions du comité, malgré la bonne volonté des responsables, ne captivaient pas l'assistance. Aucune illusion possible; quelque chose faisait défaut. La présentation des sujets? la formule d'étude? Les deux à la fois? Alarmé, le Conseil se réunit, à la fin de l'année scolaire '60, et après maintes délibérations en vint à conclusion suivante : "le cinéma est un art; nous l'étudierons comme il se doit."

Etudier l'art du cinéma, pour que cela porte profit, il faudrait des années! Mais non! Ne nous énermons pas. Les grosses bouchées étouffent; les petites s'avalent très bien. Or les élèves aiment surtout voir des films et en discuter par la suite. Dans ces conditions, leur indiquer comment apprécier un film nous

sembla ce qu'il y avait de plus urgent et de plus efficace. Nous avons intitulé notre programme : "Comment juger un film" et l'avons divisé comme suit : 1. étude du sujet d'un film par rapports à l'origine de l'oeuvre, à son auteur et à son genre ; 2. étude de la structure d'un scénario ; 3. étude de la forme cinématographique : grammaire, esthétique, montage ; 4. étude des aspects humains, moraux et spirituels d'un film.

Mais il n'était pas question pour tout cela de laisser de côté le thème proposé par *Séquences* : "Le cinéma, reflet de la société". Nous avons résolu le problème ainsi: les films seraient choisis en rapport avec ce thème et seraient ensuite étudiés d'après le programme établi; c'est ce que nous avons fait depuis le début de l'année.

Les cours, l'organisation scolaire et le milieu externe ne nous permettent pas de présenter souvent des films; à date nous n'avons eu que trois longs métrages et quelques courts métrages. Les longs métrages : *Le Quarante et unième*, *Les Nuits de Cabiria* et *Los Olvidados* ; la qualité a donc suppléé à la quantité !

AU COLLÈGE DES FRANCISCAINS, à Ville Jacques-Cartier :

PRÉSENCE DU CINÉMA

L'organisation d'un ciné-club n'est pas toujours aussi facile qu'on le pense. Beaucoup s'imaginent qu'il suffit de choisir au hasard un certain nombre de films, de les retenir chez leur distributeur respectif et de passer ensuite à la projection. Quelle erreur! Le ciné-club est un organe de culture cinématographique qui nécessite de longues préparations de la part de ses dirigeants. Son succès dépend avant tout de leur amour pour le cinéma. Le reste vient ensuite.

La préoccupation majeure du directeur de programmation et du comité en général doit être de présenter les meilleurs films de la production internationale. Je dis bien les meilleurs films. Cela nécessite un critère de valeur qui n'est pas sans poser quelques problèmes épineux, à cause du caractère subjectif de nos jugements. Je ne peux trancher ici cette question, mais il existe quand même un fait: on peut se fier à priori au jugement de gens équilibrés qui aiment véritablement le cinéma.

Le choix des films est l'étape de base du travail, celle aussi qui pose le plus de problèmes. Il doit

donc être excessivement soigné. Le directeur de programmation n'a pas vu tous les films choisis et il doit se faire un devoir de se renseigner sur chacun des films qui fera définitivement partie du programme. Ce n'est qu'après avoir considéré cent à deux cents titres possibles qu'on parvient à établir une liste de dix films. Là encore le travail n'est pas terminé, le choix reste à équilibrer ; il faut éviter la ressemblance, diversifier les sujets, considérer les possibilités de réception du public et d'autres aspects tout aussi importants.

J'ai été stupéfait en lisant l'enquête-éclair du dernier numéro de *Séquences* (no 26) de voir quels films avaient remporté le plus de suffrages dans les ciné-clubs féminins et masculins. De tels films comme *L'Auberge du sixième bonheur* ou *Le Pont de la Rivière Kwai* sont à voir à la rigueur dans les cinémas de la ville, mais ne sont pas dignes de figurer au programme d'un ciné-club. La Fédération Canadienne des Ciné-clubs définit le ciné-clubs comme un médium de formation et de culture cinématogra-

phique. Heureusement ce ne sont pas de tels films qui font la grandeur du 7^e Art. Il est grand temps de chercher ailleurs que dans l'action la valeur d'un film.

Notre ciné-club rompt cette année avec la tradition en inaugurant un fait nouveau. Nous avons supprimé la discussion après projection. Il est apparu à l'évidence que ce genre de discussion n'apportait pas de profit aux membres. Beaucoup l'oubliaient souvent : on ne parle pas sans réfléchir. Une discussion suppose un minimum de réflexion et discuter aussitôt le film terminé ne procure pas ce minimum de temps. Encore sous le choc de l'émotion, perdus dans nos pensées (si c'est un beau film), il est impossible de discuter. De plus la rareté des temps libres dans un externat nous empêche de reporter la discussion à plus tard. Pour combler cette lacune, nous soignons plus spécialement la présentation.

Tout d'abord en distribuant une fiche assez détaillée sur les éléments qui entourent la naissance du film : générique, scénario si nécessaire, filmographie du réalisateur, quelques notes sur sa personnalité et quelques réflexions de cinéphiles connus. Ensuite par la présentation elle-même qui ne raconte pas le film, mais introduit au film. Certains se limitent trop souvent à l'aspect formel de l'oeuvre d'art et oublient la présence humaine qui préside à sa création. Ainsi par-delà l'écran où se déroule la vie, il faut apercevoir l'empreinte d'un homme. Le cinéma d'art n'échappe pas à cette réalité. Le but d'une présentation doit tendre à permettre au spectateur d'entrer en

communication avec un être humain et établir des liens spirituels avec l'homme qui nous parle en images.

J'ai déjà signalé plus haut qu'un ciné-club est un médium de culture cinématographique. C'est pourquoi nous avons décidé d'inviter de temps à autre un conférencier reconnu pour son expérience dans le cinéma et les paroles de son expérience seront plus profitables qu'une discussion ennuyeuse qui dégénère souvent en rigolade où on piétine sans avancer. Les disciples n'apprennent rien entre eux, leur connaissance vient du maître.

Autre innovation cette année : le ciné-club des jeunes qui groupe méthodistes et versificateurs. Les autorités du collège ont consenti à abandonner six fois dans l'année une période d'étude ainsi qu'un cours de français pour permettre la projection d'un film et sa discussion. Les professeurs de français de chacune des classes ont gentiment accepté cette surcharge de travail. Les films sont choisis en vue d'une initiation à la technique cinématographique. Cette inauguration donnera une excellente formation d'entrée au ciné-club des grands.

En résumé, ma préoccupation principale en tant que président de ciné-club est d'essayer de faire aimer aux autres le cinéma autant que je l'aime et pour cela j'emploie tous les moyens possibles. J'essaie de créer et d'entretenir le goût du vrai cinéma, visage de l'homme contemporain.

Christian Rasselet

(suite de la page 5)

Conclusion

Quelques remarques s'imposent en conclusion.

En une matière aussi délicate que les relations concrètes entre l'autorité politique et la liberté d'expression, les bureaux de censeurs ou les autorités chargées de l'application des décrets législatifs sur la censure des films doivent éviter l'arbitraire, suivre des normes objectives et des critères sûrs, faire preuve de jugement et de caractère, se servir de leur compétence cinématographique et de leur sens moral, appliquer leur intelligence à comprendre les situations de faits et à s'adapter.

Les normes de jugement en vue d'établir ces critères peuvent varier selon les civilisations et les pays. Cette variabilité ne diminue en rien leur nécessité

mais invite à la discrétion et à la prudence dans l'exercice ferme de la tâche de censeur.

De plus, la censure cinématographique ne saurait établir que des minima sur le plan moral. Entre le minimum exigible par la loi et par les organismes d'exécution et le niveau désirable selon les exigences de la morale surnaturelle, la marge existera toujours et pourra se révéler considérable. C'est le champ d'action tout trouvé pour la culture du bon goût en fait de cinéma.

Les citoyens enfin ont le devoir de collaborer avec les censeurs par leur respect et leur vigilance. En démocratie, les chrétiens ont une contribution positive à apporter au service de la vérité et au perfectionnement moral de l'homme.

Jacques Cousineau, S.J.